

Comptes 2002

1. Indemnités dues aux Constituant-e-s (y compris les déplacements)	
1.1. Pour les séances plénieress (20 séances)	fr. 432'657.-
1.2. Pour les commissions thématiques (1-2 séances de 8 commissions : 36'540.- + 16 ind. réd. rapports : 16'000.-)	fr. 52'540.-
1.3. Pour la commission de rédaction (8 séances à 16 membres)	fr. 21'717.-
1.4. Pour les commissions spéciales (Jury Pr.) (2 séances de 1 commission à 6 membres)	fr. 2283.-
1.5. Pour la Conférence des président-e-s (1 séance à 19 membres)	fr. 3348.-
1.6. Pour le Bureau (10 séances à 10 membres = 21'158.- + 4 X 7 présidents de groupe = 5'542.-)	fr. 26'700.-
1.7. Pour la Présidence (4 séances à 3 membres + forfait + représ.)	fr. 9171.-
1.8. Pour les frais (forfait de Fr. 500.- pour 129 membres)	fr. 64'500.-
1.0. Versement erroné aux PS et PCS	fr. 20'672.-
 <i>Total intermédiaire</i>	fr. 633'588.-
2. Indemnités dues aux groupes (~ 6,5 séances à 130 membres : Fr. 185'640.- + subventions aux groupes : Fr. 60'750.-)	fr. 246'390.-
3. Traitement du personnel du secrétariat (y compris les charges sociales), soit : - du secrétaire général - du conseiller juridique - de juristes à temps partiel (correspond à un mi-temps) - d'une secrétaire administrative	fr. 427'901.-
4. Achat de mobilier	fr. 0.-
5. Fournitures de bureau (y.c. télécom. fr. 383.- - remb. 171.- = 212.-)	fr. 8'628.-
6. Location et frais d'entretien des locaux du secrétariat	fr. 33'600.-
7. Déplacements	fr. 4'968.-
8. Travaux de tiers, y compris les travaux de traduction	fr. 58'489.-
9. Frais de consultation et de communication	fr. 38'987.-
10. Divers	fr. 24'734.-
11. Taxes postales	fr. 23'376.-
12. Frais de réception	fr. 4'788.-
 TOTAL	 fr. 1'505'449.-